ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 102236

Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation préoccupante des services de Pôle emploi. En effet, face à une demande toujours croissante liée à l'augmentation du chômage, les difficultés sont nombreuses pour les employés qui manquent de moyens en nature et en personnels. En parallèle, il leur est exigé d'exercer un contrôle social ciblant les plus fragiles. Une note du directeur régional Midi-Pyrénées du 7 janvier 2011 leur demande de mettre en oeuvre, à l'insu des demandeurs d'emplois, des mesures de contrôle de leurs papiers d'identité. Au nom de principes sécuritaires toujours plus durs, les agents de services publics sont amenés à assurer une fonction de contrôle au mépris des relations de confiance nécessaires à l'accomplissement de leur travail. Il lui demande si la mission essentielle de Pôle emploi d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emplois n'est pas à ce jour totalement détournée.

Données clés

Auteur : M. Patrick Lemasle
Circonscription : Haute-Garonne (7e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102236
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2472
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)